

Le norovirus de retour, les conchyliculteurs excédés

Six zones de production de coquillages ont été fermées depuis le 30 décembre. La faute au réseau d'assainissement vétuste, saturé par les pluies, dont les eaux usées débordent en milieu naturel.

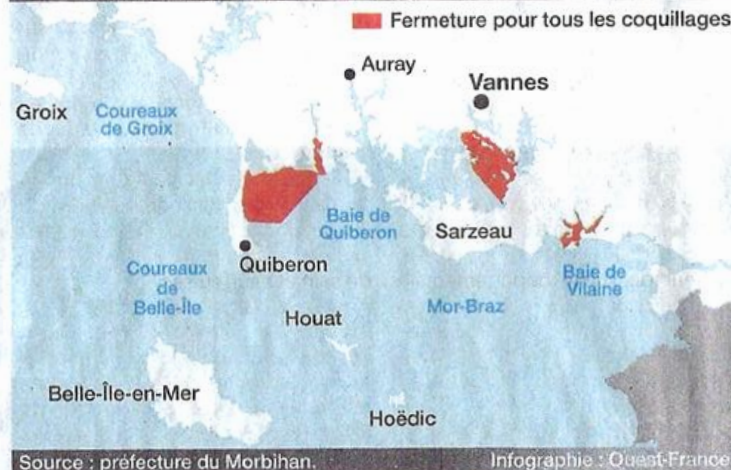
La Bretagne sud est une nouvelle fois rattrapée par son réseau d'assainissement vétuste et sa filière conchylicole affronte une nouvelle crise. Depuis le 30 décembre, six zones de production de coquillages, situées en baie de Vilaine (rivière de Pénerf) et dans le Morbihan (rivière de Crac'h, golfe du Morbihan, baie de Quiberon, rivière d'Auray aval et l'anse de Baden) ont progressivement été interdites par décision préfectorale, de pêche, de ramassage, de commercialisation et de consommation des coquillages. Qui sont contaminés par des norovirus, cause la plus fréquente de la gastro-entérite virale.

Une centaine d'entreprises

Selon le comité régional de la conchyliculture (CRC), « une petite centaine d'entreprises, dont une trentaine à Crac'h (Morbihan) » sont concernées par cette interdiction sanitaire. Le responsable ? La porosité de certaines canalisations du réseau d'assainissement dans le golfe du Morbihan et dans la rivière de Crac'h.

« En cas de fortes pluies, les eaux de pluie s'infiltrant, saturent le réseau et les eaux usées débordent », explique Thierry Eveno, vice-président chargé de l'assainissement au sein de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération (34 communes),

Zones où les coquillages sont interdits à la consommation en Bretagne sud



Précision : hier à 21 h, une sixième et nouvelle zone de production de coquillages a été interdite dans le Morbihan par arrêté préfectoral : il s'agit de la zone de la rivière d'Auray aval et l'anse de Baden.

qui consacre 40 % de ses investissements à l'eau et à l'assainissement et s'est équipée d'un système d'alerte automatique des professionnels en cas de débordement. « La situation n'est malheureusement pas exceptionnelle », déplore Philippe Le Gal, président du CRC, qui « comprend les collègues excédés. Aujourd'hui,

sur 400 zones en France métropolitaine, on en a 5 fermées en Bretagne sud et 10 en France. »

« On ne va pas attendre »

Cette nouvelle crise – la septième en six ans subie par la filière conchylicole de la rivière de Crac'h –, intervient alors que la communauté de commu-

nes Auray Quiberon Terre atlantique (Aqta, 24 communes) a investi 5,3 millions dans la réfection de réseaux à Carnac et à La Trinité-sur-Mer et 7 millions dans des travaux (en cours pour douze mois) sur la station d'épuration de Carnac. Objectif : doubler sa capacité de traitement hydraulique à 16 500 m³ par jour.

« Nous avons un an difficile jusqu'à l'achèvement des travaux de la station d'épuration. Nous avons identifié les causes, nous sommes en train de régler le problème », fait valoir Olivier Lepick, le maire de Carnac, soucieux de « transparence vis-à-vis des administrés », quand Philippe Le Ray, président d'Aqta, a refusé de répondre à nos questions.

Les conchyliculteurs auront-ils les moyens financiers de passer la crise alors que les demandes d'indemnisation liées à celle de 2019 (plus d'un million de pertes) ne seront déposées que fin janvier 2023 ? « La profession ne va pas attendre qu'on refasse les réseaux de la terre entière, indique Philippe Le Gal. Nous avons étudié des systèmes de circuit fermé, sur le principe d'un aquarium, qui permettrait de produire même en cas de pollution. J'ai demandé à l'État de nous aider à financer ce type d'installations. »

Laetitia JACQ-GALDEANO.